

Cnam
Direction déléguée à la recherche

<p align="center">DIPLOME NATIONAL D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES (Arrêté du 23 novembre 1988 modifié)</p>

DEMANDE D'INSCRIPTION

Civilité :

Nom – Prénom :

E-mail :

Téléphone :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle (Etablissement, laboratoire ...) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro INE ou BEA (pour les candidats diplômés en France) :

Diplôme de doctorat ou autre diplôme prérequis et année d'obtention :

Spécialité du diplôme HDR :

Ecole doctorale :

Thèmes de recherche :

Soutenance prévue le :

(à titre indicatif)

Nom et prénom de la.du garant.e :

Corps :

Fonction :

Établissement d'exercice de la.du garant.e :

Joindre le CV de la.du garant.e

Signature de la.du garant.e

Le.la candidat.e à l'inscription à l'HDR soussigné(e), M- Mme (nom, prénom) déclare sur l'honneur ne pas avoir déposé de demande d'inscription à l'HDR dans un autre établissement pour la même année universitaire.

Les candidatures à l'HDR antérieure dans un autre établissement, doivent être précisées ci-après :

Etablissements/Années :

Fait à , le

Signature de la/du candidat.e

Constitution du dossier

- le formulaire de demande d'inscription
- la copie du diplôme pré requis (cf supra)
- le nom de la/du garant.e avec son CV détaillé précisant le nombre de thèses et HDR supervisées
- une lettre de la/du garant.e justifiant la maturité et la qualité scientifique du projet
- un CV détaillé présentant l'ensemble des études et la carrière professionnelle de la/du candidat.e, de ses activités de recherche et d'animation de la recherche ; diplômes, expériences pré et post doctorales, encadrement, responsabilités de recherche, d'enseignement et d'administration
- une liste de travaux scientifiques faisant référence dans la discipline concernée (livres, chapitres d'ouvrage, articles dans des revues nationales à comité de lecture ...)
- un résumé des travaux récents (1 page)
- un résumé des projets de recherche pour les 4 ans à venir (2 pages maximum)
- un manuscrit, le mémoire d'habilitation, comportant une synthèse des travaux réalisés et présentant les travaux en perspective (de 50 à 80 pages pour les sciences pour l'ingénieur (hors articles) et de 80 à 200 pages pour les sciences humaines et sociales (hors articles)).
- une liste de rapporteur.e.s potentiel.le.s :
 - comprenant au minimum six noms choisis parmi les personnalités qualifiées du domaine de recherche
 - quatre personnalités doivent être des professeur.e.s des universités ou assimilé.e.s ou des personnalités étrangères exerçant des fonctions équivalentes dans leur pays, non membres du Cnam, et devant ne pas avoir collaboré étroitement et récemment aux activités de recherche du/de la candidat.e.
 - Il est recommandé de proposer un ou deux rapporteur.e.s exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche équivalentes à celles de professeur des universités dans un établissement étranger d'enseignement supérieur et de recherche.

La liste des rapporteur.re.s potentiel.le.s tend dans la mesure du possible vers la parité.

Cette liste est accompagnée d'un document succinct justifiant le choix des rapporteur.e.s.